

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation
Nationale
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 6 avril 2010

N/Réf. : CT/AG-100412

Objet : Demande d'Affectation dans l'Académie de Guyane.

Monsieur le Ministre,

Suite à ma correspondance en date du 2 avril dernier relative au souhait de professeurs actuellement stagiaires de l'IUFM d'être affectés en Guyane, je reviens vers vous avec les précisions que je vous avais annoncées.

Il s'agit des demandes de M. XXX, Professeur de Lycée Professionnel (PLP) en Génie Civil Construction Economique (GCCE); de M. XXX, PLP en GCCE; de Mme XXX, PLP en GCCE; de M. XXX, PLP en GCCE; de Mme XXX, PLP en Arts Appliqués; de Mme XXX, PLP en Biotechnologie.

Ces enseignants résident tous en Guyane et souhaitent y poursuivre leur carrière dans l'immédiat. Pour la plupart, ils en sont natifs ou y ont passé toute leur scolarité, ils s'y trouvent avec leur famille, leurs amis et leurs relations sociales. M. XXX, M. XXX et Mme XXX sont natifs de Guyane, M. X, major l'an dernier du concours PLP externe en Génie Civil, réside avec sa famille en Guyane depuis l'âge de deux ans, il y a effectué tout son parcours académique. Ils y situent donc tous le centre de leurs intérêts matériels et moraux.

Le parcours de ces enseignants les classe indiscutablement parmi les plus méritants, et il y a dans ce désir de sédentarisation en Guyane une démarche gratifiante, non seulement à l'égard de l'Éducation nationale, mais en particulier envers l'Académie de Guyane où ils ont effectué leur cursus de formation. On peut se réjouir qu'ils soient à ce point motivés pour s'investir sur place, pour le plus grand bien des élèves. La décision d'affecter ces professeurs stagiaires en France hexagonale est particulièrement étonnante eu égard au nombre de postes vacants en Guyane, notamment dans ces disciplines très techniques : en Génie Civil Construction Economique, 6 postes seront vacants à la rentrée prochaine (2 au Lycée Professionnel de St Laurent et 4 au Lycée de Balata); en Arts Appliqués, 8 postes le seraient selon les décomptes actuels (2 au Lycée professionnel Max Joséphine, 2 au Lycée Jean Marie Michotte, 1 au Lycée de Balata entre autres); en biotechnologie, il manquerait 17 professeurs.

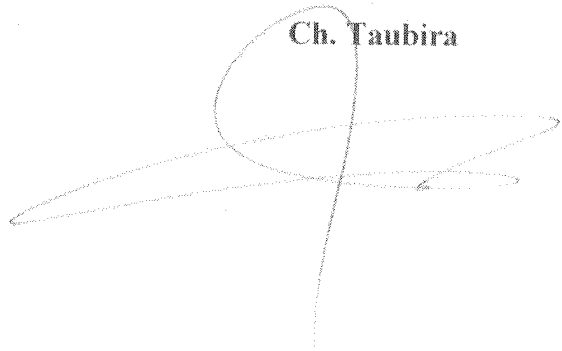
La demande de ces professeurs paraît tout à fait légitime et il est souhaitable que leurs compétences et leurs parcours qui constituent un atout appréciable et une valeur ajoutée réelle pour l'Académie de Guyane, restent au service de notre département, alors que l'académie manque cruellement de tels profils. Pour avoir à traiter à chaque mouvement, des demandes de mutation, vous savez comme moi qui suis souvent appelée à les recommander, combien l'éloignement peut avoir d'effets désastreux sur les familles. Il serait regrettable de le sous-estimer, sachant combien l'équilibre familial participe à la qualité de l'enseignement.

Aussi, je vous demande de bien vouloir réserver un examen attentif et bienveillant à cette demande,

En vous remerciant pour la suite que vous lui réserverez,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

Ch. Taubira

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.